

Montréal, 1^{er} février 2023**À l'attention de Madame Sonia LeBel**

Ministre responsable de l'Administration et présidente du Conseil du trésor

Objet : Recommandations pour le budget gouvernemental en culture 2023-2024

Madame la Ministre,

Le Conseil québécois de la musique (CQM) regroupe les organismes et les individus professionnels œuvrant dans le domaine de la musique de concert. Par ses activités, il travaille à la cohésion, à la reconnaissance, au développement et à la défense des intérêts du milieu musical québécois.

Au cours des deux dernières années, la pandémie a été particulièrement difficile pour les arts de la scène, notamment pour les musiques de concerts que nous représentons. Les musiques de concert incluent les musiques anciennes, baroque, classique, romantique, postromantique, du XX^e et XXI^e siècle, jazz, traditionnelle québécoise et du monde.

Nous tenons à souligner l'écoute et le soutien que notre milieu a reçu du gouvernement du Québec pour passer à travers cette crise sans précédent. Nous ne saurions passer sous silence le soutien de la diffusion de spectacles québécois, le Fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs culturels des arts de la scène du MCCQ et la collaboration du CALQ à la création d'un fonds psychosocial avec la Fondation des artistes. Des programmes toujours essentiels et pertinents qui répondent à des enjeux toujours actuels, malgré la reprise des activités artistiques.

Si lentement la pandémie semble être sous contrôle, les défis du milieu des arts vivants demeurent nombreux.

A. Retour des publics en salle

En cette période de relance des activités culturelles, les faits observés par le CQM auprès de ses membres viennent très certainement corroborer de [récentes études effectuées au Canada et aux États-Unis](#) qui démontrent des changements importants dans les habitudes de consommation des publics. Les derniers chiffres disponibles montrent que les ventes de billets de musique de concert doivent augmenter de 30 à 50% pour retrouver un niveau de vente de billets comparable à 2019.

Par ailleurs, nous assistons à un renouvellement des publics. La moitié de l'assistance est composée de nouveaux spectateurs alors que la proportion n'était que de 30% en 2019. Une bonne nouvelle en soi, mais qui comporte son lot de défis en termes de fidélisation des nouvelles clientèles. Il faut adapter les contenus des concerts pour s'adresser à une nouvelle clientèle et mettre en place des campagnes massives et coûteuses pour la fidéliser.

B. Pénurie de main-d'œuvre et Santé mentale

[Une étude de Compétence Culture](#), le comité sectoriel de la main-d'œuvre en culture, a bien documenté les effets de la pandémie sur le milieu culturel. Avec la pandémie, les arts vivants ont vu une main-d'œuvre qualifiée, notamment, des techniciens de scènes, des travailleurs culturels et des artistes, se réorienter dans des secteurs d'activités considérés plus stables. Les conditions salariales en vigueur dans le secteur culturel ne sont pas suffisamment attrayantes pour compétitionner avec celles d'autres secteurs d'activités.

Les équipes de gestionnaires et les travailleurs culturels sont épuisés après des années d'insécurité, d'adaptation et de résilience.

De plus, la pandémie a eu d'énormes impacts sur la santé mentale des artistes et des travailleurs culturels, une situation complexe qui demande l'attention et le soutien de tous. Les effets de l'isolement, l'inévitable deuil de projets et la perte de revenus pendant la pandémie se font encore sentir. De plus, l'insécurité face à l'avenir est palpable.

C. Inflation

[Les plus récentes données de statistiques Canada](#) indiquent que l'inflation a atteint 6,7% au Québec en 2022, alors que le taux de chômage est à 5 %.

Ainsi, les organismes artistiques doivent à la fois composer avec une rareté de main-d'œuvre, et une augmentation des coûts de production dû à l'inflation.

De plus, [un récent sondage](#), réalisé pour le groupe pancanadien Affaires/Arts et le Centre national des arts sur la fréquentation des lieux d'arts et de culture, révèle qu'au Québec, un amateur de culture canadien sur cinq (20,5 %) a l'intention de moins dépenser en 2023 qu'en 2022 pour assister à des spectacles. Ainsi, l'inflation contribue au ralentissement du plein retour en salle post-pandémique.

RECOMMANDATIONS DU CQM POUR 2023-2024

L'impact économique des arts et de la culture et son influence sur l'économie de secteurs connexes comme la restauration et le tourisme sont depuis longtemps démontrés. Toutefois, la culture occupe une place unique et stratégique dans la société québécoise, dont l'importance dépasse largement les seules réalités marchandes des biens artistiques et culturels. En effet, son apport au bien-être et sa contribution au sentiment d'appartenance de la population renforcent son caractère essentiel.

En 2022-2023, le gouvernement a bonifié et prolongé le Plan de relance économique du milieu culturel et 229,5 M\$ ont été consentis au milieu culturel sur plusieurs années, dont 147,6 M\$ utilisés au cours de l'année qui se termine pour le prolongement des mesures de soutien à la diffusion de spectacles québécois et pour le Fonds d'urgence pour les

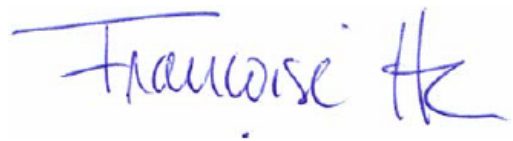
artistes et les travailleurs culturels des arts de la scène ainsi que pour soutenir le développement du secteur culturel dans une perspective de sortie de crise et de retour à la normale.

Les budgets des sociétés d'État ont également été bonifiés, ce qui a permis d'offrir une augmentation du soutien aux organismes et entreprises artistiques et ainsi, amorcer un rattrapage financier. Notamment, le CALQ est passé de 136,6 M\$ à 187 M\$ et la SODEC est passée de 126 M\$ à 177 M\$.

Pour un milieu culturel fort, le CQM recommande au gouvernement du Québec les visées budgétaires suivantes:

1. Considérant les effets de la pandémie sur les publics, sur la capacité des organismes culturels à s'adapter et sur la santé mentale des artistes et des travailleurs culturels, **le CQM recommande de respecter les engagements du Plan de relance économique du milieu culturel, soit 81,9 M\$, afin de soutenir**
 - la diffusion de spectacles québécois;
 - le développement du secteur culturel dans une perspective de sortie de crise et de retour à la normale;
 - le Fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs culturels des arts de la scène et le Fonds psychosocial.
2. Considérant l'inflation et la pénurie de main-d'œuvre, **le CQM recommande d'augmenter, de manière pérenne, de 100 M \$ le budget dédié aux sociétés d'État, notamment le CALQ et la SODEC** afin de poursuivre le rattrapage financier amorcé en 2022-2023.

En espérant contribuer à votre réflexion entourant le budget gouvernemental 2023-2024, soyez assurée, madame la ministre, de notre considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink that reads "Françoise Hk".

Françoise Henri, présidente

c.c. M. Mathieu Lacombe, Ministre de la Culture et des Communications
M. Eric Girard, Ministre des Finances